

# L'AFFAIRE MAURICE AUDIN : LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE APRÈS SOIXANTE ET UN ANS D'UN MENSONGE D'ETAT

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 14 SEPTEMBRE 2018

Le président de la République a reconnu, dans une déclaration remise le 13 septembre 2018 à sa veuve, Josette Audin, et à ses enfants, la responsabilité de l'Etat dans l'enlèvement, la torture, l'assassinat de Maurice Audin par des militaires français à Alger, en 1957, durant la guerre d'Algérie. Cette déclaration met fin à un mensonge officiel répété par les autorités de la République française pendant près de soixante et un ans.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) souligne aussi la reconnaissance par le chef de l'Etat que la torture a été utilisée alors comme un outil de terreur contre les combattants de l'indépendance de l'Algérie, et pointé la responsabilité du système politique qui a accepté qu'elle soit instituée.

Le combat pour cette reconnaissance n'a cessé, depuis 1958, d'être mené par la LDH sous l'impulsion de son président Daniel Mayer, opposé à la politique du gouvernement de Guy Mollet dans la guerre d'Algérie. Elle a soutenu le Comité Maurice Audin, présidé par le mathématicien Laurent Schwartz, et accueilli à sa direction des intellectuels comme Pierre Vidal-Naquet et Madeleine Rebérioux, qui en étaient les animateurs. Elle n'a cessé, depuis, de demander la vérité sur cet assassinat.

La LDH ne peut que saluer cette déclaration présidentielle qui donne raison au combat qu'elle a mené pendant plus de soixante ans. Elle salue la décision d'ouvrir les archives et d'appeler aux témoignages. Elle soutient la création, par l'Association Maurice Audin, du site Internet 1000autres.org pour contribuer à faire connaître la vérité sur le sort des nombreuses victimes de disparitions forcées durant cette guerre.

Pour la LDH, cette déclaration présidentielle favorise la réflexion nécessaire de la société française sur une page de son histoire qui pèse encore sur son présent, et permet que s'ouvre une ère nouvelle dans les relations entre les peuples algérien et français.

Ligue  
des droits de  
l'Homme

FONDÉE EN 1898

